



APECOVE

Association des Parents d'Elèves de
Collonge-Bellerive et Vézenaz

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 4 OCTOBRE 2018

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'AG 2017
2. Rapport d'activités 2017-2018
3. Présentation des comptes
4. Rapport du vérificateur aux comptes
5. Modifications des statuts de l'association
6. Election et démissions au comité
7. Election des vérificateurs aux comptes
8. Divers

Introduction

La présidente ouvre la séance à 19h35 en souhaitant la bienvenue à l'assemblée et salue les autorités communales, représentées par M. Roland Sutter, président de la Commission scolaire.

L'assemblée se compose de 16 membres, y compris le comité (7 personnes).

1. Approbation du PV de l'AG 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité

2. Rapport d'activités 2017-2018

Tout au long de l'année scolaire, nous avons organisé, à l'instar des années précédentes, plusieurs activités pour les élèves et leurs parents, soit, chronologiquement :

- Apéritifs de bienvenue pour les parents des élèves de 1P. C'est l'occasion de présenter l'APECOVE et ses activités, de cultiver les liens avec les équipes enseignantes, le directeur de l'établissement scolaire et les responsables des bâtiments et d'en créer de nouveaux avec les parents d'élèves nouvellement scolarisés.
- La récolte des données via le blog de l'APECOVE afin d'établir les listes de classes rentre petit à petit dans les habitudes. Nous ne sommes pas encore à 100% de réussite (le serons-nous un jour ?), mais l'aide apportée aux enseignants dans ce domaine est certaine.
- Les entraînements à la course de l'Escalade rencontrent toujours un vif succès. L'engouement des élèves se retrouve dans le nombre élevé de participants à la course. De plus, nous avons le plaisir de pouvoir compter sur de nombreux parents qui nous aident à encadrer les entraînements, que ce soit en courant avec les enfants, en sécurisant le parcours ou en distribuant les collations en fin de session. Je saisis l'occasion de remercier ici chaleureusement tous ces parents sans qui ces entraînements ne pourraient se dérouler de manière si sereine, ainsi que les responsables de bâtiments qui mettent à disposition des tables pour les distributions de fruits post-entraînements. Nous nous fournissons en fruits à

la ferme de Compois, laquelle nous propose des denrées « Bio ». Les fruits sont distribués à TOUS les enfants des écoles de la 1P à la 8P.

- La course de l'Escalade a été l'occasion de voir nos enfants s'engager à fond dans cette manifestation. Pour la course de 2017, nous avons inscrit plus de 180 élèves. L'établissement scolaire de Collonge-Bellerive est à nouveau sur le podium en grim pant sur la 3^{ème} marche du classement général des écoles, derrière Florimont et Notre-Dame du Lac. Nous sommes donc la première école publique du canton de Genève pour la deuxième année consécutive. Bravo à tous nos enfants qui ont forgé ce succès et merci à la commune qui nous soutient généreusement, notamment en louant la tente qui nous permet d'accueillir les enfants le jour de la course.
- Le succès rencontré par les bourses d'automne et de printemps ne se dément pas et nous remercions toutes les familles qui nous font confiance pour cette manifestation, que ce soit en qualité de vendeuses ou d'acheteuses.
- La boum de l'Escalade a de nouveau été un franc succès. Les enfants ont pu danser, pour certains pour la première fois, et les parents ont été, comme chaque année, invités à partager un vin chaud.
- La fête de l'Escalade, organisée par les équipes enseignantes de chaque école, a été l'occasion pour l'APECOVE d'offrir le fromage qui accompagne la délicieuse soupe, préparée par les responsables des bâtiments scolaires, soit Jimmy et Fernando. MERCI messieurs !
- L'APECOVE a accompagné les enfants désireux de participer à la sortie « Prim'ski », qui s'est déroulée au Grand-Bornand en février. Une trentaine d'enfants de Collonge-Bellerive se sont élancés dans une compétition ouverte à tous les écoliers Genevois de 6P à 8P. Nos chères têtes blondes sont à nouveau montées sur le podium, individuellement et par équipe, car Collonge-Bellerive a fini 2ème de toutes les écoles Genevoises, et à nouveau première école publique. Merci à Roland Sutter pour son temps et son implication : sans lui, pas de Prim'ski !
- Les visites d'entreprises ont connu à nouveau un franc succès. Merci à ces entreprises et artisans pour la confiance qu'ils nous témoignent et pour leur générosité. Nous travaillons pour trouver d'autres idées.
- Tout au long de l'année, nous avons proposé des crocs-fruit/légumes aux enfants, lors des récréations du matin. Là encore, des mamans ont gentiment proposé leur aide. MERCI Mesdames !
- L'heure du livre à Collonge, a atteint sa vitesse de croisière mensuelle. Mmes Selvatico et Wenger font rêver nos enfants en les aidant à s'approprier de belles histoires et leur donnent le goût de la lecture.
- L'atelier du livre de Vézenaz a changé de personnes responsables. Merci à Mmes Nadja Bianchi et Rachel Fountain pour leur dévouement et disponibilité ces dernières années et bienvenue à Mmes Tanya Le Flocq, Frida Dorow et Zeina Chehab. Merci pour votre implication.
- Une nouveauté de cette année scolaire a été le cours d'Histoire de l'Art donné par Mme Emilian. Les deux premières éditions ont rencontré un franc succès.
- Nous voici arrivés aux promotions, comme à chaque fin d'année. A l'arrivée du cortège, l'APECOVE a distribué des sirops aux enfants qui ont apprécié de pouvoir se désaltérer, et nous avons organisé et tenu le stand de pâtisseries et le bar à champagne, qui ont rencontré un vif succès.

Nous voilà donc déjà bien engagés dans cette nouvelle année scolaire avec cette assemblée générale, qui nous permet de nous rendre compte que les activités vont bon train. Nous continuons sur notre lancée et continuons à organiser les listes de classe, la bourse d'automne (la semaine prochaine), les entraînements pour la course de l'Escalade, la boum de l'Escalade (qui se déroulera le 7 décembre à la salle de La Californie, à Vézenaz), le concours Prim'ski en février, la bourse de printemps et les visites d'entreprises et pour terminer les promotions.

3. Présentation des comptes

La trésorière explique que les problèmes liés au départ des précédents trésoriers ont enfin pu être résolus en ce début d'année scolaire, et les comptes sont désormais à jour. Cependant, malgré les importants efforts fournis, ils n'ont pas pu être révisés en temps et en heure pour être présentés ce soir.

Dès lors, le comité convoquera une Assemblée Générale Extraordinaire début 2019 pour approuver les comptes des années précédentes.

4. Rapport du vérificateur aux comptes

Les comptes n'ayant pas été révisés, il n'y a pas de rapport du vérificateur.

5. Modifications des statuts de l'association

Les statuts de l'APECOVE ont été modifiés pour la dernière fois en 2012, aucun des membres actuels du comité ne faisait partie de l'association à l'époque.

Au vu des expériences vécues ces dernières années, le comité a souhaité apporter quelques changements aux statuts pour les aligner avec la pratique, et les faire réviser par un juriste afin de s'assurer de leur conformité avec la législation ainsi que de leur adéquation avec les besoins d'une association telle que la nôtre.

Damien Regad rappelle que les statuts sont disponibles sur le site internet de l'association (<https://apecove.ch/apropos/statuts/>). Le projet de révision y a été publié en même temps que la convocation à la présente AG. Il en remet des copies papier aux membres présents, puis présente les principaux changements :

- remaniement et réorganisation des articles afin de regrouper plus logiquement les différents thèmes, ajout de titres et numérotations des alinéas ;
- regroupement et simplification des buts de l'association ;
- utilisation systématique du langage épïcène afin de souligner que toutes les fonctions de l'association peuvent être occupées indifféremment par personnes des deux sexes ;
- suppression de la distinction entre membres actifs et passifs; le fait que ces derniers n'avaient pas de droit de vote n'était pas légal. Il est désormais possible aux parents de futurs ou anciens élèves de devenir ou de rester membres ;
- les membres du comité ainsi que les bénévoles engagés sont exonérés de cotisation ;
- le non-respect de certains critères permettent désormais une exclusion automatique ;
- référence aux nouveaux moyens de communication numériques ;
- exclusion de la responsabilité individuelle des membres, seul le patrimoine de l'association répond des engagements ;
- AG : suppression du droit de vote du conjoint (1 cotisation = 1 vote), clarification du processus de vote et prise des décisions à la majorité simple, sauf cas particuliers ;
- comité : ajout de la fonction de responsable informatique au bureau du comité, durée du mandat et réélection ;
- trésorerie : signature collective à deux, l'organe de révision n'est plus constitué que d'une seule personne, et le mandat peut au besoin être confié à une société fiduciaire ;
- en cas de liquidation, il est précisé que les biens de l'association ne peuvent jamais retourner aux membres et doivent être affectés à un but d'intérêt public analogue.

Le comité tient à remercier chaleureusement Mme Alexandra Clivaz pour son aide et ses précieux conseils juridiques dans le cadre du processus de révision des statuts.

Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.

6. Election et démissions au comité

Nous avons reçu les lettres de démission de Mme Cathy Roulet et de M. Roland Sutter qui avaient déjà quitté leurs postes de secrétaire et président respectivement lors de l'AG 2017. La présidente les remercie chaleureusement pour leur soutien, implication et énergie toutes ces années au sein du comité et leur offre un petit cadeau.

Les autres membres du comité se représentent : Mmes Susana David, Mathilde Nussbaum, Katia Padberg, Nathalie Praz et Vanessa Smets, ainsi que MM. Olivier Gaud et Damien Regad. Ils sont réélus formellement, par acclamation.

Nathalie Praz annonce cependant qu'il s'agit de sa dernière année au comité et elle aimerait pouvoir passer la main sur la trésorerie en douceur cette année.

Mmes Emanuella Hagmann, Florence Mc Gillivray, Mélanie Pinösch et Nicole Tschopp se présentent au comité ; elles sont élues à l'unanimité.

M. Shaddy Ammane, membre du comité entre 2014 et 2016, émet le souhait d'en faire à nouveau partie. Le comité explique qu'il est défavorable à sa candidature. Au vote, l'assemblée refuse son élection par 8 voix contre et 8 abstentions ; le comité lui propose de s'inscrire à la liste "coup de main".

Le comité propose de réélire les membres du bureau en bloc à leurs postes actuels :

- Présidente : Mathilde Nussbaum
- Vice-président : Olivier Gaud
- Webmaster : Damien Regad
- Trésorière : Nathalie Praz
- Secrétaire : Katia Padberg

Les candidats sont élus par acclamation.

7. Election des vérificateurs aux comptes

M. Alfred Carruzzo démissionne de ses fonctions.

La présidente excuse l'absence de Mme Graciela Ramirez Cuevas, qui présente sa candidature pour reprendre le poste de vérificatrice aux comptes avec le soutien du comité. Elle est élue par acclamation.

8. Divers

Mme Méлина Wenger demande un soutien financier de l'APECOVE pour l'atelier Lire et Penser de Collonge. Le comité donne son accord de principe et discutera des modalités de cette subvention lors de sa prochaine séance.

Mme Wenger demande également si l'APECOVE accepterait de mettre le programme du Point d'Interro en ligne sur son site internet. Le comité accepte sa requête, le Webmaster fera le nécessaire.

Pour terminer, elle indique que l'atelier Lire et Penser est à la recherche d'un parent bénévole pour épauler les animatrices.

La séance est levée à 21h et l'assemblée est invitée à partager le verre de l'amitié.

La Présidente



Mathilde Nussbaum

La Secrétaire



Katia Padberg